# FLORE LOCALE

#### RENSEIGNEMENTS

www.corsicagrana.com

CBNC - C. PIAZZA, C. FAVIER-VITTORI

14, avenue Jean Nicoli - 20 250 CORTE

téléphone: 04 95 34 55 65

e-mail: piazza@oec.fr - favier@oec.fr

#### A VOIR ÉGALEMENT SUR LE SITE



les formulaires d'adhésion,



la liste des producteurs locale » et de leur « flore production,



des fiches de culture.

## Crédits photographiques et conception

Conservatoire Botanique National de Corse

#### Remerciements

Cap Vert - Casa Fiurita - CPIE Ajaccio L'Ortu di Funtana Bona - Les Aromatiques de l'île de beauté











Office de l'Environnement de la Corse Conservatoire Botanique National de Corse Av. Jean Nicoli - 20250 CORTE - tél.: 04 95 34 55 65

Site internet du cbnc : http://cbnc.oec.fr

# CORSICA GRANA



Avec près de 3 000 espèces CORSICA

GRANA

GRANA

GRANA

GRANA

I'avvene

Suminà l'avvene

Veyetales, dont près de 300 soi endémiques et 130 strictemen corses, l'île possède une richesse floristique remarquable. Or, ce patrimoine végétal n'a été que très peu valorisé par les sous peu valorisé par les sous peutonisé par les sous peutonisés peutonisés par les sous peutonisés p paysagistes, porteurs projets,...).

95 % des plantes vendues sur le marché insulaire proviennent du continent ou de l'étranger. Il en va de même pour les semences. Cette entrée massive de végétaux pose de nombreux problèmes liés notamment aux risques d'introduction d'espèces animales ou végétales potentiellement invasives, ou encore de maladies et autres pathogènes. L'actualité récente est riche d'exemples : cynips du châtaigner, cochenille du pin, charançon du palmier ou, plus récemment, Xylella fastidiosa. Ces invasions posent des problèmes écologiques et également économiques.

Pour tenter d'en limiter l'impact, le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) et les acteurs insulaires, proposent de développer une filière de production locale et d'en valoriser les produits. La marque « Corsica Grana » a été créée pour certifier les plantes et semences produites en Corse à partir de matériel végétal issu de populations insulaires « sauvages » et pour assurer leur traçabilité.

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE CORSE Le CBNC, service de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), a mis en place des outils d'aide au développement et à la valorisation de la filière « flore locale ». Les outils proposés sont :

- la marque collective simple : « Corsica Grana ».
  - L'adhésion à la marque est **gratuite**, mais suppose une traçabilité (avec notamment des contrôles supervisés par le CBNC).
- une plateforme internet qui met en relation les acteurs et favorise l'échange d'informations et d'expériences : www.corsicagrana.com.



### Qu'est-ce que Corsica Grana?

« Corsica Grana » est une marque qui valorise la flore insulaire.

C'est un signe de qualité en faveur de la biodiversité locale, destiné à lutter contre les invasions biologiques et les phénomènes de pollution génétique.



# Quels produits sont éligibles ?

Seuls **les végétaux** sont attributaires de la marque (graines ou plants).

Toutes les espèces de la **flore « sauvage » de l'île** sont éligibles à la marque après validation du Comité de la marque,



# à l'exception :

- des espèces protégées,
- 娰 des espèces rares ou menacées,
- w des espèces exotiques.

## Qui peut adhérer à la marque ?

- La marque s'adresse à toute personne physique ou morale qui exerce l'une des activités suivantes :
- √ la récolte et/ou la multiplication de semences,
- w la multiplication de plants.

Ces activités doivent impérativement avoir lieu **en Corse** (pour prétendre à la marque).

### Qui porte la marque ?

L'OEC est porteur et propriétaire de la marque.

Le CBNC se charge de son fonctionnement. Il est appuyé par un Comité de marque, constitué de scientifiques, de socioprofessionnels et d'institutionnels qui l'aide au traitement des dossiers et au choix des espèces.

# Comment adhérer à la marque ?

- Pour bénéficier de la marque :
- prenez connaissance des droits et obligations,
- téléchargez et remplissez : le contrat d'engagement, les dossiers de présentation de votre structure et celui de votre projet.
- envoyez ces dossiers au : CBNC 14, Avenue Jean Nicoli 20 250 CORTE

A réception du dossier complet, le Comité de marque dépêchera auprès de vous un technicien pour réaliser l'audit initial.

